


## HONORAIRES DE TRANSACTION ET D'ÉVALUATION DE BIENS

<b>VENTE D'IMMEUBLES BÂTIS A USAGE D'HABITATIONS, PROFESSIONNELS OU COMMERCIAUX ET/OU TERRAINS A BÂTIR</b>	
Jusqu'à 49 999 €	Forfait de 5 000 €
De 50 000 € à 79 999 €	Forfait de 8 000 €
De 80 000 € à 179 999 €	10 %
De 180 000 € à 249 999 €	8 %
De 250 000 € à 349 999 €	7 %
De 350 000 € à 499 999 €	6 %
Au-delà de 500 000 €*	5 %

<b>HONORAIRES D'ESTIMATION D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATIONS, PROFESSIONNELS OU COMMERCIAUX ET/OU TERRAINS A BÂTIR</b>	
<b>Le coût du rapport d'estimation pourra être déduit des honoraires d'agence en cas de vente</b>	
Evaluation ( <i>visite, rédaction, édition</i> )	65 € / heure
Déplacement	Réel
Frais d'acte	Réel

<b>HONORAIRES D'EXPERTISES D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATIONS, PROFESSIONNELS OU COMMERCIAUX ET/OU TERRAINS A BÂTIR</b>	
Expertise ( <i>visite, photos, rédaction, édition</i> )	240 € / heure
Déplacement	Réel
Frais d'acte	Réel



# A - G - I - L

## HONORAIRES DE MISE EN LOCATION CONFORMES A LA LOI ALUR DU 24 MARS 2014

BAUX D'HABITATIONS			
		Propriétaire	Locataire
	0 à 29 m <sup>2</sup>	150,00 €	
Entremise et négociation :	30 à 49 m <sup>2</sup>	100,00 €	
	+ de 50 m <sup>2</sup>	50,00 €	
Viste, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail :		8€ / m <sup>2</sup>	8€ / m <sup>2</sup>
Réalisation de l'état des lieux :		3€ / m <sup>2</sup>	3€ / m <sup>2</sup>

BAUX PROFESSIONNELS & COMMERCIAUX	
15% des loyers TTC annuels encaissés	A charge du preneur

BAUX DE DROIT COMMUN	
12 % des loyers TTC annuels encaissés	A charge du preneur

## HONORAIRES DE GESTION

HONORAIRES DES PRESTATIONS COURANTES			
	Classique	Plus	Totale
Etablissement des quittances	X	X	X
Encaissement des loyers	X	X	X
Calcul et application des hausses de loyers	X	X	X
Compte rendu de gestion et règlement trimestriel	X		
Compte rendu de gestion et règlement mensuel		X	X
* Lettre de relance et mise en demeure au locataire défaillant	X	X	X
Transmission du dossier du locataire défaillant à l'huissier	X	X	X
Règlement des charges de copropriété		X	X
Ajustement des provisions sur charges au locataire	X	X	X
Information au propriétaire en cas de congés du locataire	X	X	X
Etablissement Aide à la déclaration des revenus fonciers	60,00 € / an	50,00 € / an	X
Suivi sur Internet sécurisé de votre bien, compte en ligne			X
Frais administratifs	18,00 € / an	18,00 € / an	18,00 € / an
HONORAIRES SUR TRAVAUX			
Etablissement de plusieurs devis pour validation au propriétaire		X	X
Suivi et réception		X	X
Détermination du caractère locatif ou non	X	X	X
	6,70%	7,70%	8,70%
	des sommes encaissées		

\* Lettre simple : 8 € / Relance

RAR : 30 € / Mise en demeure

Tous nos prix sont exprimés TTC